

DUT

Informatique

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'informatique est au cœur de tous les secteurs d'activités. Elle offre une grande variété de métiers et nécessite une bonne capacité d'évolution et une grande ouverture d'esprit.

Nos enseignements sont à la fois technologiques et tournés vers le monde du travail, mais aussi généraux et culturels de façon à former des professionnels recherchés par les entreprises (que ce soit immédiatement à l'issue du DUT ou après une poursuite d'études), mais aussi capables de s'adapter aux évolutions technologiques.

Les compétences acquises recouvrent les attentes des entreprises :

- Réalisation, déploiement, intégration, maintenance et évolution d'applications informatiques
- Applications web
- Responsabilité d'un environnement système et réseaux
- Coordination d'une petite équipe technique



CONTACTS : Secrétariat du département : 03 59 63 22 20/21 - E-mail : iut-info@univ-lille1.fr
Localisation : IUT A de Lille – Cité scientifique - Villeneuve d'Ascq
www.iut.univ-lille1.fr



CONDITIONS D'ADMISSION

Le DUT Informatique est ouvert en formation initiale en 4 semestres, en formation continue et en alternance pour la deuxième année (contrat de professionnalisation).

Les qualités requises par la formation sont la rigueur, l'aptitude à l'abstraction, l'esprit d'analyse et de synthèse. Aucune compétence préalable en informatique n'est demandée. L'admission s'effectue sur dossier après examen du niveau et des motivations du candidat par un jury.

Peuvent être admis au département informatique :

- **EN FORMATION INITIALE SUR 4 SEMESTRES** : les titulaires d'un baccalauréat S, ES, STI2D ou STMG si l'option est en adéquation avec la formation informatique.
- **EN FORMATION CONTINUE** : les personnes engagées ou non dans la vie active, possibilité de validation des études, expériences et acquis professionnels.

- **EN FORMATION EN ALTERNANCE** : pour la deuxième année, les étudiants en contrat de professionnalisation.
- **CANDIDATS SCOLARISÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS ÉTRANGERS** : les candidats ressortissants CEF (centre pour les études en France) doivent se connecter sur le site Campus France de leur pays.

Pour la formation initiale, dossier de candidature disponible par internet du 20 janvier au 20 mars sur www.admission-postbac.fr.
Pour la formation continue, dossier disponible sur www.iut.univ-lille1.fr.

CONTENU DE LA FORMATION

Les horaires suivants correspondent aux 1800 heures d'enseignements du cycle de formation initiale en 4 semestres, auxquels s'ajoutent 300 heures de travail personnel en projet.

1^{ÈRE} ANNÉE

Semestre 1

Bases de l'informatique	270h
Bases de cultures scientifique, sociale et humaine	230h

Semestre 2

Approfondissements en informatique	255h
Approfondissements en cultures scientifique, sociale et humaine	245h

2^{ÈME} ANNÉE

Semestre 3

Informatique avancée	225h
Cultures scientifique, sociale et humaine avancées	225h
Méthodologie et projets	80h

Semestre 4

Compléments d'informatique	150h
Compléments de cultures scientifique, sociale et humaine	120h
Stage en entreprise	10 semaines minimum

Le programme est structuré en deux parties :

INFORMATIQUE :

- Algorithmique – programmation – langages
- Architecture matérielle – systèmes d'exploitation – réseaux
- Web – internet – mobilité
- Systèmes de gestion de bases de données
- Analyse, conception et développement d'applications

CULTURES SCIENTIFIQUE, SOCIALE & HUMAINE :

- Mathématiques
- Économie – gestion – organisation – droit
- Expression communication
- Anglais (une deuxième langue vivante peut être étudiée, la note peut être comptée comme « bonus » à la note d'anglais)

ORGANISATION DES ÉTUDES

Validation du diplôme : Le DUT est obtenu lorsque les quatre semestres sont validés. La validation de chacun des semestres est conditionnée par une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 sans avoir d'unité d'enseignement (UE) inférieure à 8/20. Une compensation entre deux semestres consécutifs est également possible.

Rythme de travail : la formation comporte des cours (20 %), des travaux dirigés (38 %) et des travaux pratiques (42 %). Elle est illustrée par la réalisation de plusieurs projets durant le cursus : des projets tuteurés variés sont proposés aux étudiants chaque semestre et le projet personnel et professionnel leur permet de réfléchir à leur avenir.

Professionnalisation :

- Les projets tuteurés sont destinés, par leur caractère transdisciplinaire, à faciliter l'acquisition de la pratique et le maniement des concepts enseignés. Plus particulièrement, ils doivent favoriser l'acquisition d'un savoir-faire et d'un savoir-être dans une optique professionnelle.
- Le projet personnel et professionnel (PPP) est un travail de fond qui conduit l'étudiant à se faire une idée précise des métiers de la spécialité « informatique ». Il l'amène à mettre en adéquation ses souhaits professionnels immédiats et futurs, ses capacités et ses ambitions afin de concevoir un parcours de formation cohérent.
- Le stage dure au moins 10 semaines (3 mois en pratique), il est pour les étudiants en alternance remplacé par le mi-temps effectué en entreprise.

Les échanges internationaux : développés depuis plusieurs années, ils se situent au niveau européen dans le cadre des échanges Erasmus (Norvège, Finlande, Lituanie, Danemark, Allemagne, Écosse, Irlande, Italie, Pays-Bas, Belgique, Slovaquie, Roumanie, Portugal, Grèce...) et avec le Canada ou le Japon. Chaque année, c'est environ un tiers des étudiants qui effectuent ainsi leur stage de fin d'études à l'étranger.

APRÈS LE DUT

Le métier d'informaticien est un métier de création et de responsabilité qui réclame de la disponibilité, le souci de la

communication et l'aptitude au travail en équipe. La profession, en mutation perpétuelle, exige un continuel perfectionnement. Le diplôme donne accès à des types d'emplois variés dans des domaines diversifiés :

- Analyste-programmeur dans des sociétés de service et d'ingénierie informatique (SSII), dans les services informatiques des grandes entreprises, des administrations, des banques...
- Correspondant informatique, chargé de liaison entre les services informatiques centraux et les utilisateurs d'applications.

Ces métiers pourront évoluer vers le métier de responsable informatique. Les étudiants formés sont capables de participer à la conception, la réalisation et la mise en œuvre de systèmes informatiques correspondant aux besoins des utilisateurs.

Un large choix de **poursuites d'études** est possible après un DUT Informatique : licence professionnelle, licence générale, puis master Informatique, école d'ingénieur.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

- une insertion professionnelle facile
- de larges possibilités de poursuites d'études
- un contenu pédagogique équilibrant aspects théoriques et pratique professionnelle
- une équipe pédagogique aux compétences multiples : industriels, enseignants, enseignants-chercheurs, techniciens...
- un stage en 2^e année, en entreprise ou à l'étranger
- une validation du diplôme par contrôle continu des connaissances
- des partenariats avec de nombreuses sociétés (simulation d'entretien d'embauche, stages, participations des professionnels aux enseignements et aux recrutements)
- des effectifs réduits, organisation de cours de soutien
- chaque étudiant a son propre ordinateur en salle de travaux pratiques
- des systèmes informatiques variés (stations de travail, serveurs, informatique nomade...) représentatifs de la variété des équipements utilisés en entreprise
- au sein d'une grande université
- dans un bâtiment récent
- des résidences et restaurants universitaires sur place
- la possibilité de réaliser la deuxième année en alternance